



CfpcAG20210401PV5

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET ELECTIVE
PROCES-VERBAL N° 5
REUNION DU 1^{ER} AVRIL 2021
PAR VISIOCONFERENCE**

- Membres présents : *Individuels* : Colette Andrusyszyn, Francis Aubertin, Ivan Coste-Manière, André Coupat, Denis Daune, Alain Delamare, Diane de Navacelle, Bertrand During, Pierre Grégoire, Alain Guétière, Jean-Pierre Guilbert, Jean-Pierre Langlais, André Leclercq, Gilles Lecocq, Bernard Maccario, Chantal Malenfant, Thierry Messina, Laurence Munoz, Gérard Perreau-Bezouille, Claude Piard, Bernard Ponceblanc, Jacqueline Rocher, Bernard Saint-Jean, Jean-Marie Turgis, Gérard Vincent, Jean Vintzel, Edith Zitouni.
- Associations* : A.E.S. Bourgogne-Franche-Comté (Daniel Gonthier), Jean-Claude Andrieux (AFSVFP), CRITT Sport Loisirs (Franck Leplanquais),
- CDOS* : Pas-de-Calais (Bruno Pieckowak), Haute-Loire (Jean-Yves Masson), Val-d'Oise (Pierre Grégoire).
- Fédérations* : AFCOS (Stéphane Hatot), FSASPTT (Ronan Bichon), FF Clubs de la Défense (Guy Allais), FFSU (Sébastien Gayet), FSCF (Jacqueline Rocher).
- Membres représentés : Jean Devys (André Leclercq), FFME (Jean Vintzel), Bruno Guillotin (Jean Vintzel), FN. Joinvillais (André Leclercq), CDOS Mayenne (Francis Aubertin), Marc Papillion (Thierry Messina).
- Invités présents : Alain Calmat (Président honoraire), Evelyne Ciriégi (Présidente du CROSIF), Gilles Conter (collaborateur au Crédit Mutuel), Guillaume Delcourt (Cercle Bernard Jeu), Alexandra de Navacelle (Association familiale Pierre de Coubertin), Pierre Emmanuel-Panier (direction des sports), Elvira Ramini (secrétaire générale du CIPC), Anne-Sophie Thébault (juriste).
- Membres excusés : Erich Batailly, Odette Durand, George-Ray Jabalot, Alain Junqua, Jean-Pierre Lefèvre, Michel Rieu.

I. Ouverture par le président

Le président ouvre la séance à 09h30 en adressant aux membres présents la bienvenue. A cet instant, nous avons tous une pensée pour Jean-Paul Grandière décédé l'été dernier. Des membres ont aussi des problèmes de santé en dehors du virus. Le président leur souhaite de les surmonter le mieux possible.

1.1. Liste des présents

45 personnes sont connectées pour cette A.G. virtuelle (51 avec les pouvoirs). André Leclercq présente les excuses de Denis Masegla (qui rejoindra la réunion à la fin s'il peut) ainsi que celles des personnes ou organisations indiquées en 1^{ère} page de ce procès-verbal.

Les conditions techniques sont satisfaisantes pour le déroulement de cette réunion.

1.2. Accueil des personnalités et des invités

Le président salue la présence d'Elvira Ramini qui nous fait le plaisir d'être parmi nous en tant que secrétaire générale du C.I.P.C ainsi que celle d'Alain Calmat, président honoraire du CFPC.

2. Adoption du P.V. n° 4 de l'AG virtuelle du 11 juin 2020

Résolution n° 1 : l'Assemblée générale approuve à l'unanimité le P.V. de l'A.G. 2020.

3. Rapport moral (André Leclercq)

En parallèle au rapport d'activité 2020 du secrétaire général, le président a dressé, dans son rapport moral, un bilan de l'olympiade particulièrement dynamique qui a vu le CFPC affirmer sa fonction et son rôle.

Un énorme et performant travail bénévole a été fourni. Le président en a été remercié et, en retour, il a salué le dévouement et l'investissement de ses collègues. Toute l'équipe est animée d'une grande force de conviction qui lui donne sa puissance de mobilisation. La nouvelle olympiade doit conforter ces acquis par une structuration adaptée à ce fort développement.

En présence d'Elvira Ramini, secrétaire générale du Comité international Pierre de Coubertin, un rappel des points forts du Forum international de la jeunesse des écoles Pierre de Coubertin de Mâcon 2019 a été fait par Bernard Ponceblanc à l'aide de la projection des documents présents sur le site du CFPC, en page "Activités".

Gilles Lecocq est revenu sur le colloque qu'il a organisé en 2019 à Cergy-Pontoise pour en présenter les prolongements sous la forme de cinq anneaux pour une francophonie ouverte vers le Monde.

Pour leur part, Ivan Coste-Manière et Bernard Maccario ont fait le point sur le colloque « *Art Sport, et Olympisme* » qu'ils organisent à Nice à la mi-octobre 2021. L'animation du colloque est assurée par des personnalités unanimement reconnues mais ils souhaitent obtenir davantage de propositions et l'appel à communication/témoignage *Sport, Art et Olympisme* est toujours ouvert.

Jean Vintzel a précisé que le 70^{ème} anniversaire du CFPC qui n'a pu être célébré en 2020 à Lausanne (visite du CIO et du Musée olympique, hommage sur la tombe de Pierre de Coubertin) pour cause de pandémie est à nouveau programmé les 5 et 6 novembre 2021.

Jean Vintzel a également présenté les « prix et récompenses » de l'année 2020 qui valorisent à différents titres, celles et ceux qui ont œuvré durant l'olympiade 2017/2020 autour de notre président avec l'attribution de « Coubertin d'or, d'argent ou de bronze ».

Puis l'Assemblée générale a entériné les nominations suivantes : Odette Durand (vice-présidente honoraire), Denis Daune (vice-président honoraire), Erich Batailly (trésorier général adjoint honoraire), George-Ray Jabalot et Jean-Pierre Lefevre (administrateurs honoraires).

Par ailleurs, l'idée de la mise en place d'une structure « *Les amis du CFPC* » sera entreprise concrètement dès le début de la prochaine olympiade.

Résolution n° 2 : l'Assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport moral.

4. Rapport financier (Francis Aubertin)

Le compte de résultat au 31 décembre 2020 présente un total de produits d'exploitation de 40 738€ et de charges d'exploitation de 32 843 €. Le résultat de l'exercice fait ressortir un résultat positif de 7 895 €. Le bilan s'équilibre quant à lui, à 71 246 €.

Résolution n° 3 : l'Assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport financier du trésorier général incluant les comptes de l'exercice et le rapport du vérificateur aux comptes 2020.

Pour terminer ce point, l'Assemblée générale donne « quitus » au nouveau Conseil d'administration de nommer une personne « vérificateur aux comptes » avant le 31 décembre prochain (fin de l'exercice 2021).

5. Budget prévisionnel (Francis Aubertin)

Le Budget prévisionnel est présenté avec un équilibre à 46 000 euros. Les cotisations 2022 ne subissent aucune augmentation et seront identiques à celles de l'année 2020.

Résolution n° 4 : l'Assemblée générale approuve à l'unanimité le budget prévisionnel tel qu'il a été établi et fait confiance au Conseil d'administration pour équilibrer au mieux les comptes 2021.

6. Assemblée générale électorale

A la suite de la présentation des 29 candidats (pour 24 places au Conseil d'administration), deux personnes retirent leur candidature compte tenu qu'il leur sera réservée une place de "personnalité qualifiée" à ce Conseil d'administration. Il s'agit de Mme Diane de Navacelle (association familiale Pierre de Coubertin) et de Michel Rieu (président de l'Université virtuelle francophone de médecine du sport). Jean Durry (Président d'honneur) conserve sa place de personnalité qualifiée.

Il est alors procédé au vote (35 votants) par le prestataire, la société Xyloon. Les 24 élus sont :

- Jean Vintzel : 35 votes
- Ivan Coste-Manière : 34 votes
- Laurence Munoz : 34 votes
- Thierry Messina : 34 votes
- André Leclercq : 34 votes
- Bernard Saint-Jean : 33 votes
- Claude Piard : 33 votes
- Gérard Perreau-Bezouille : 33 votes
- Edith Zitouni : 33 votes
- Gilles Lecocq : 33 votes
- Stéphane Hatot : 32 votes
- Pierre Gregoire : 32 votes
- Nathalie Costantini : 32 votes
- Bruno Pieckowiak : 32 votes
- Bernard Ponceblanc : 32 votes
- Bernard Maccario : 31 votes
- André Coupat : 31 votes
- Colette Andrusyszyn : 31 votes
- Jean-Claude Andrieux : 31 votes
- Sébastien Gayet : 30 votes
- Francis Aubertin : 30 votes
- Jacqueline Rocher : 29 votes

- Bruno Guillotin : 25 votes
- Jean-Pierre Guilbert : 21 votes

Claude Piard, doyen d'âge de l'assemblée, donne lecture des résultats de l'élection et précise qu'André Leclercq - seul candidat à la présidence - est reconduit dans ses fonctions présidentielles par 34 voix sur 35 votants.

7. Clôture de l'Assemblée générale par le président A. Leclercq

Après avoir remercié l'assemblée générale pour sa confiance, André Leclercq fait la déclaration suivante :

« L'olympiade se termine, nous l'avons servie de toute la force de nos convictions. Nous nous sommes très fortement investis et avons acquis de la puissance. Nous avons bien travaillé et je suis fier du rendement de notre dépense d'énergie.

Une nouvelle étape vient d'être franchie par le Comité français Pierre de Coubertin. La petite équipe bénévole a établi la fonction du comité et montré ce que doit être son rôle. L'excellent rendement montre qu'elle a atteint ses limites et qu'il faut passer à une autre phase, une phase de structuration.

L'olympiade parisienne arrive, il faut aller vite. Notre puissance est insuffisante pour cela, il nous faut celle d'un organisme bien implanté dans les territoires avec un mécénat de compétence (Crédit Mutuel). Les avancées doivent permettre d'établir des partenariats : Paris 2024, ANS, ministère des Sports, ministère de la Culture, ministère de l'Education, Fondation du sport français...

Faire que l'olympiade parisienne soit une occasion de partager (durablement) dans nos territoires, L'olympisme comme une culture de la fraternité et montrer que le pays de Coubertin fait rayonner le message universel du créateur des Jeux modernes est aussi une opération de francophilie ».

Il donne rendez-vous aux nouveaux administrateurs pour le premier Conseil d'administration de la nouvelle mandature le jeudi 22 avril 2021 de 10h00 à 12h30 en visioconférence qui désignera notamment les membres du Bureau exécutif.

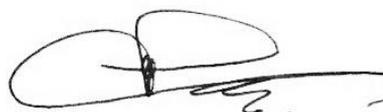
L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 12h30 en se félicitant du nombre de participants à cette assemblée générale.

Le président,
président de séance



André Leclercq

Le secrétaire de séance, administrateur



Thierry Messina

PROJET